

SDMIS SAPEURS-POMPIERS	PPRR 2021-2025 Fiche Action Pistes de réflexion	Fév. 2021
		N° 1-1
Axe 1 – organisation et sécurisation des déplacements		
LIMITER LES DÉPLACEMENTS		
Objectif(s) à atteindre - Réduire les risques d'accidents routiers sur les trajets professionnels - Réduire les risques d'accidents routiers sur les trajets de travail - Réduire l'empreinte « carbone » -		
Pilote DRH	Échéance Automne 2021	
Moyens de mise en œuvre - Favoriser le covoiturage - Favoriser et étendre le télétravail ou le travail sur site déporté - Rédiger une « charte » définissant les critères pour la tenue des réunion en présentiel - Sensibiliser au changement de « dogme » du tout présentiel - Etudier les possibilités techniques d'amélioration de la visioconférence (existence d'autres outils plus performants que skype ?) -		
Indicateurs Nombre de réunions en visioconférence par directions Création d'une charte validée par le CHSCT Pérenniser et étendre les règles de mise en place du télétravail => nouvelle note / règles Nombre d'actions de sensibilisation / information réalisées		

SDMIS SAPEURS-POMPIERS	PPRR 2021-2025 Fiche Action Pistes de réflexion	Fév. 2021
		N° 1-2
Axe 1 – organisation et sécurisation des déplacements		
FAVORISER LES TRANSPORTS EN COMMUN		
Objectif(s) à atteindre - Réduire les risques d'accidents routiers sur les trajets professionnels - Réduire les risques d'accidents routiers sur les trajets de travail - Réduire l'empreinte « carbone » -		
Pilote DACOM	Échéance Automne 2021	
Moyens de mise en œuvre - Favoriser et sensibiliser à l'usage des transports en commun quand cela est possible - o S'appuyer sur le réseau TCL - o Sensibiliser et informer quant à l'usage des TCL -		
Indicateurs Nombre de kilomètres évités Nombre de kilomètres parcourus par les véhicules de pool et individuels et évolution		

SDMIS SAPEURS-POMPIERS	PPRR 2021-2025 Fiche Action Pistes de réflexion	Fév. 2021
		N°1-3
Axe 1 – organisation et sécurisation des déplacements		
POURSUIVRE LE SUIVI ET AMÉLIORER LA VISIBILITE DES VEHICULES D’INTERVENTION		
Objectif(s) à atteindre - Réduire les risques d’accidents routiers sur les trajets professionnels - Réduire les risques d’accidents du travail type chute de plain-pied par manque de visibilité -		
Pilote DMM / BE	Échéance À partir de 2021	
Moyens de mise en œuvre - Créer un groupe de travail transversal (GLOG – GMS – DPOS - utilisateurs) pour l’amélioration de la signalisation et de la signalétique - Améliorer les performances de l’éclairage (led) et proposer un plan de remplacement des éclairages halogène par de la led - Etudier les possibilités de compléter la signalétique arrière des VSAV pour maintenir le niveau de visibilté du véhicule lors de l’ouverture des portes - Étudier les possibilités de renforcer la signalétique latérale et l’inscrire dans le cahier des charges des véhicules - Etudier les possibilités techniques et règlementaires d’améliorer l’éclairage de zone pour les manoeuvres - Inscrire dans les cahiers des charges des véhicules le besoin en éclairage périphérique - Poursuivre la mise en œuvre du filmage des vitres - - Référentiel technique (règles a minima) au niveau national en cours de réflexion => associer les différentes parties prenantes du SDMIS (spécialité CMOV, GMS, agents) pour avis et faire remonter els éventuelles observations -		
Indicateurs Évolution des cahiers des charges Nombre de vehicules équipés		

SDMIS SAPEURS-POMPIERS	PPRR 2021-2025 Fiche Action Pistes de réflexion	Fév. 2021
		N° 1-4
Axe 1 – organisation et sécurisation des déplacements		
ENCADRER LA CONDUITE ET SES MODALITES DE MISE EN OEUVRE		
Objectif(s) à atteindre - Réduire les risques d'accidents routiers sur les trajets professionnels - Sécuriser les missions - Sécuriser le transport de victimes - Sécuriser les conducteurs et CA		
Pilote DPOS CMOV	Échéance 2021	
Moyens de mise en œuvre - Définir la conduite d'urgence et en fixer les limites, préciser les modalités de mise en œuvre de dérogations au code de la route - Définir la conduite opérationnelle « non urgente » - Rajouter ces notions dans le RI et la charte du conducteur - Rendre obligatoires les règles de prudence lors de la dérogation au code de la route (ralentir voire s'arrêter) - Expliquer et sensibiliser les conducteurs et les chefs d'agrès au fonctionnement en binôme - Intégrer les effets de la conduite sur l'état de la victime		
Indicateurs Modification du Règlement Intérieur Modification de la charte du conducteur		

SDMIS SAPEURS-POMPIERS	PPRR 2021-2025 Fiche Action Pistes de réflexion	Fév. 2021
		N° 1-5
Axe 1 – organisation et sécurisation des déplacements		
INCITER LES CONDUCTEURS A L’INSTALLATION AU POSTE DE CONDUITE		
Objectif(s) à atteindre - Réduire les risques d’accidents routiers sur les trajets professionnels - Sécuriser les missions -		
Pilote GMS	Échéance 2021	
Moyens de mise en œuvre - Sensibiliser au port de la ceinture : campagnes de communication, renforcer les formations - Responsabiliser les agents - S’installer au poste de conduite : réglage des rétroviseurs, siège, etc. -		
Indicateurs Nb de communications réalisées / an		

SDMIS SAPEURS-POMPIERS	PPRR 2021-2025 Fiche Action Pistes de réflexion	Fév. 2021
		N° 2-1
Axe 2 – Sécurisation, contrôle et maintenance des véhicules		
POURSUIVRE LE CONTRÔLE REGULIER DES VÉHICULES		
Objectif(s) à atteindre - Sécuriser les trajets - -		
Pilote DMM / GLOG – unité véhicules	Échéance Immédiat	
Moyens de mise en œuvre - Plan prévisionnel de maintenance des véhicules - Utiliser le potentiel de GIMAWeb pour créer des alertes de suivi et permettre de créer des indicateurs et statistiques de suivi - Informer les agents utilisateurs et leur expliquer GimaWeb les besoins des autres services		
Indicateurs Durée d’immobilisation des véhicules Création d’indicateurs de suivi grâce à une utilisation partagée de Gmaweb		

SDMIS SAPEURS-POMPIERS	PPRR 2021-2025 Fiche Action Pistes de réflexion	Fév. 2021
		N° 2-2
Axe 2 – Sécurisation, contrôle et maintenance des véhicules		
POURSUIVRE LE SUIVI DE L'ÂGE DU PARC ROULANT		
Objectif(s) à atteindre - Sécuriser les trajets - Augmenter le niveau de protection des agents passagers des véhicules -		
Pilote DMM / GLOG – unité véhicules	Échéance À partir de 2021	
Moyens de mise en œuvre - Poursuivre la mise en œuvre du plan de remplacement des véhicules sans ceintures de sécurité - Utiliser le tableau de suivi de l'âge du parc de véhicules.		
Indicateurs Nombre de véhicules sans ceintures restant -		

SDMIS SAPEURS-POMPIERS	PPRR 2021-2025 Fiche Action Pistes de réflexion	Fév. 2021
		N° 2-3
Axe 2 – Sécurisation, contrôle et maintenance des véhicules		
VÉRIFIER DANS LES VÉHICULES, QUE TOUS LES MATÉRIELS SONT ARRIMÉS		
Objectif(s) à atteindre - Sécuriser les trajets - -		
Pilote DMM / GLOG	Échéance À partir de 2021	
Moyens de mise en œuvre - Associer les casernes dans la réflexion pour l’amélioration de l’arrimage des charges et matériels - Améliorer les systèmes d’arrimage - Poursuivre le contrôle des points d’arrimage lors de la maintenance des véhicules et le formaliser		
Indicateurs - Nombre de réunions du groupe de travail - Part des véhicules dont la vérification de l’arrimage a été faite - Part des accidents impliquant l’arrimage		

SDMIS SAPEURS-POMPIERS	PPRR 2021-2025 Fiche Action Pistes de réflexion	Fév. 2021
		N° 3-1
Axe 3 - Formation et management de la compétence, sensibilisation et information		
SENSIBILISER AUX RISQUES LIÉS AUX DÉPLACEMENTS		
Objectif(s) à atteindre - Informer les agents sur le risque routier - Sensibiliser aux règles de prudence -		
Pilote GMS	Échéance Dès 2021	
Moyens de mise en œuvre - Instaurer des réunions bilan annuel sur la base des chiffres de la sinistralité de la caserne Créer des fiches de prévention du risque routier sur différentes thématiques (alcool, substances addictives, vitesse, vélo, etc.) - Inciter à l'organisation de 1/4h sécurité pour entre autres parler du risque routier - S'appuyer sur les Assistants de Prévention et les formateurs de la spécialité conduite et mise en œuvre des véhicules pour l'organisation de ¼ h sécurité et conduite - diffuser sur les supports de communication les données liées à la sinistralité, les informations de sensibilisation - communiquer sur les évènements particuliers si besoin particulier		
Indicateurs - Nombre de fiches réalisées / mises à jour - Nombre de communications faites - Nombre de réunions de groupements / casernes réalisées		

SDMIS SAPEURS-POMPIERS	PPRR 2021-2025 Fiche Action Pistes de réflexion	Fév. 2021
		N° 3-2
Axe 3 - Formation et management de la compétence, sensibilisation et information		
RENFORCER LA FORMATION DES CONDUCTEURS ET RENFORCER LE BINÔME CONDUCTEUR / CHEF D'AGRÈS		
Objectif(s) à atteindre - Sécuriser la conduite d'urgence - Réduire les accidents de la route		
Pilote CMOV	Échéance Dès 2021	
Moyens de mise en œuvre - Revoir les accès aux emplois de conducteurs (pré-requis, conditions) - Dans le module de formation des chefs d'agrès, renforcer et développer un rôle d'appui à la conduite, du chef d'agrès au conducteur - Dans le module de formation des conducteurs, sensibiliser les conducteurs à la recherche d'appui à la conduite auprès du chef d'agrès - Conditionner au port de la ceinture l'obtention des habilitations - Lister par secteur les zones de danger particulière - Définir les points dangereux types sur un trajet où le binôme conducteur / chef d'agrès doit, si la situation le permet, communiquer et valider les passages (feux rouges, priorités à droite, etc.) et rappeler les différents types de conduite - Se doter d'outils d'aide à l'apprentissage de l'eco conduite et à la conduite d'urgence : simulateur de conduite - Communiquer sur les tableaux d'affichage sur le thème de l'aide à la conduite et du fonctionnement du binôme conducteur / chef d'agrès - Revoir le cadre du guidage - Communiquer sur les différents types de conduite (parangonnage) - Mettre en place des scenari simulés (simulateur) et en réel (freinographes -accéléromètres) pour permettre aux conducteurs de s'autoanalyser - Renforcer la formation des conducteurs sur le transport de victimes : avec le SSSM, construire des scenari de transport de victime et mesurer les impacts de la conduite à l'aide, entre autres, du freinographe, de l'accéléromètre		
Indicateurs - Mise à jour des supports de formation et mise en œuvre - Nombre de communications diffusées - Acquisition de matériel - Mise en œuvre de ce matériel en formation - Mesurer l'évolution des stagiaires sur les formations - Mise à jour du règlement intérieur		

SDMIS SAPEURS-POMPIERS	PPRR 2021-2025 Fiche Action Pistes de réflexion	Fév. 2021
		N° 3-3
Axe 3 - Formation et management de la compétence, sensibilisation et information		
RENFORCER L'ORGANISATION DE SÉANCES D'ENTRAÎNEMENT À LA CONDUITE DES ENGINS		
Objectif(s) à atteindre		
- Améliorer et sécuriser la prise en main des engins et en particulier de ceux qui ont un faible nombre de sorties - Réduire la part des heurts d'obstacles fixes dans la sinistralité		
Pilote Spécialité conduite et mise en œuvre des véhicules Chefs de casernes GMS	Échéance Dès 2021	
Moyens de mise en œuvre		
- Inciter à l'organisation de sessions de prise en main des engins - Mettre en place un calendrier de périodicité minimale de ces sessions en fonction des engins - Inciter à l'organisation de ¼ h sécurité avec les assistants de prévention ou des formateurs CMOV - Sanctuariser la spécialité CMOV et notamment la mise en œuvre des engins de la gamme lourde - Encourager, et faciliter les actions de préparation à l'intervention notamment en matière de conduite et de mise en œuvre des véhicules de la gamme poids lourd, en équipage complet sous le statut manœuvres disponibles.		
Indicateurs		
Nombre de séances organisées dans les casernes		

SDMIS SAPEURS-POMPIERS	PPRR 2021-2025 Fiche Action Pistes de réflexion	Fév. 2021
		N° 3-4
Axe 3 - Formation et management de la compétence, sensibilisation et information		
CRÉATION DE SUPPORTS SYNTHÉTIQUES MÉTHODOLOGIQUES D'INFORMATION		
Objectif(s) à atteindre - Développer la formation continue des conducteurs - Sensibiliser les conducteurs au risque routier - Réduire les accidents de la route		
Pilote GMS	Échéance Dès 2021	
Moyens de mise en œuvre - Créer et multiplier les supports pédagogiques (fiches mémo – vidéos) pour faciliter la diffusion de l'information sur la prévention du risque routier - Rendre accessible l'information facilement en caserne pour aider à la mise en œuvre des séances d'entraînement et de 1/4h sécurité dédiés, avec l'aide des assistants de prévention ou des formateurs CMOV		
Indicateurs Nombre de supports réalisés Nombre de diffusions réalisées		

SDMIS SAPEURS-POMPIERS	PPRR 2021-2025 Fiche Action Pistes de réflexion	Fév. 2021 N° 3-5
Axe 3 - Formation et management de la compétence, sensibilisation et information		
ENCOURAGER LES COMPORTEMENTS RESPONSABLES ET SÉCURITAIRES SUR LA ROUTE		
Objectif(s) à atteindre - Réduire les accidents de la route et la sinistralité - Responsabiliser les conducteurs de véhicules du SDMIS - Responsabiliser les agents sur leur conduite lors des trajets domicile-travail		
Pilote GMS	Échéance 2021	
Moyens de mise en œuvre - Créer un « permis à points » afin de responsabiliser les agents sur leur conduite professionnelle : - o Perte de points en cas d'infraction au code de la route - o Perte de points en cas de sinistre ou d'accident routier responsable => échelle de points - o Retrouver des points après une certaine durée sans infraction / accident ou par le suivi d'une formation de remise à niveau - o Retrait temporaire de la conduite en cas de nb de points nul (commission de décision) conformément à l'article 1.7.3 du RI - o (Attention aux effets pervers) - Palmarès des « 0 » accidents - Instaurer une perte de prime en cas d'accident - Organiser des défis / challenges au sein des casernes : valoriser les casernes sans sinistre - Récompenser les bons conducteurs – sur l'exemple de la médaille de la sécurité routière (https://www.preventionroutiere.asso.fr/palmes-de-lordre-du-conducteur/) - Envoyer un courrier du directeur DDMIS aux conducteurs responsables dès lors qu'un ou plusieurs critères sont franchis (coût de réparation et/ou durée d'immobilisation) -		
Indicateurs Création du permis Évolution du nb de points perdus / retrouvés par an Nombre de retraits de la spécialité conduite Palmarès des casernes / groupements sans accident Nombre de conducteurs sans accidents		

SDMIS SAPEURS-POMPIERS	PPRR 2021-2025 Fiche Action Pistes de réflexion	Fév. 2021
		N° 3-6
Axe 3 - Formation et management de la compétence, sensibilisation et information		
METTRE EN PLACE UN ACCOMPAGNEMENT DES CONDUCTEURS		
Objectif(s) à atteindre - Réduire les accidents de la route et la sinistralité - Sécuriser les conducteurs dans leurs pratiques de la conduite		
Pilote DGT	Échéance Dès 2021	
Moyens de mise en œuvre - Proposer aux conducteurs à risques (responsables de plusieurs accidents dans la même année ou sur une période de 5 ans), un accompagnement (formation, parrainage, etc.) - Valoriser une attitude participative et impliquée dans la formation - Lors de l’entretien d’évaluation annuel, interroger le conducteur sur sa conduite, ses habitudes de conduite, ses craintes => accompagner le maintien de la conduite - Responsabiliser les conducteurs au maintien en bon état du matériel du SDMIS- s’approprier le matériel - Appliquer et faire appliquer l’annexe 4 du règlement opérationnel - Poursuivre la mise en œuvre de la reconnaissance du trajet domicile-caserne pour les SPV		
Indicateurs Nombre de formations réalisées à la demande du service / conducteur Évolution du nb de conducteurs à risques		

SDMIS SAPEURS-POMPIERS	PPRR 2021-2025 Fiche Action Pistes de réflexion	Fév. 2021
		N°4-1
Axe n°4- Retour d'expérience et évaluation		
MAINTENIR LA TENUE DES ENTRETIENS HIÉRARCHIQUES POUR LES AGENTS AYANT EU UN SINISTRE		
Objectif(s) à atteindre - Réduire les risques routiers - Responsabiliser les conducteurs - Analyser les sinistres		
Pilote Chefs de groupements	Échéance immédiat	
Moyens de mise en œuvre - Mettre en œuvre l'entretien hiérarchique à chaque survenue de sinistre - Revoir la fiche guide d'entretien hiérarchique dans le but de mieux détecter les sources d'accident et pouvoir y remédier (voir autres SDIS) - Analyse sommaire des fiches par les formateurs conduite ou les Assistants de Prévention pour faire remonter au GMS et au CMOV les éventuels axes d'amélioration		
Indicateurs - Fiche d'entretien modifiée - Nombre d'actions d'amélioration remontées		

SDMIS SAPEURS-POMPIERS	PPRR 2021-2025 Fiche Action Pistes de réflexion	Fév. 2021
		N° 4-2
Axe n°4- Retour d'expérience et évaluation		
FAIRE UN SUIVI STATISTIQUE DES ACCIDENTS		
Objectif(s) à atteindre - dégager des axes de progrès - réduire les accidents routiers et la sinistralité		
Pilote GMS	Échéance Dès 2020	
Moyens de mise en œuvre - À partir des données des Assurances, établir des synthèses statistiques permettant de caractériser l'accidentologie routière - Repérer les sources accidentogènes et cibler les actions de remédiation (sensibilisation, accompagnement) - Dénombrer les accidents dus aux accrochages de portail - Analyser les accidents des conducteurs à risques - Présenter les données en groupe de prévention du risque routier		
Indicateurs Evolution des sinistres Adaptation des communications selon les dysfonctionnements repérés		